

À LA UNE

👉 Reprise d'activité et nouveaux dispositifs de développement de la pratique

Confinés pendant plus de 2 mois, les clubs et leurs activités associatives sportives vont peu à peu pouvoir reprendre dans des conditions de précaution sanitaire précisées avec des guides de reprise d'activités adaptées - lorsque cela est possible - édités par les fédérations sportives. Lien Ministère des Sports : <http://www.sports.gouv.fr/accueil-du-site/actualites/article/des-guides-pratiques-post-confinement-lies-a-la-reprise-des-activites-physiques>



En vue de la rentrée de septembre 2020, un nouveau dispositif est promu par le CNOSEF, en appui sur les fédérations sportives scolaires USEP et UGSEL et avec l'ensemble des fédérations qui souhaitent que leurs clubs ouvrent leurs portes aux enfants via l'école. La **Carte passerelle école club** consiste en 3 séances d'essai pour les licenciés USEP et UGSEL, dans les clubs de leur secteur géographique. L'objectif est de déboucher sur une prise de licence suite à l'essai. De plus, l'application **Mon club près de chez moi** (<https://beta.monclubpresdechezmoi.com>, la version définitive sera lancée fin juin) permet aux clubs d'être référencés et donne accès à un répertoire cartographié pour favoriser la mise en relation.

Le mouvement sportif est par ailleurs sollicité sur les "vacances apprenantes" avec :

- soit des séjours apprenants (séjours sportifs avec un volet d'apprentissages scolaires, en lien avec la DDCS),
- soit le soutien aux actions des collectivités (accueils collectifs de mineurs, dispositif jeunes, centre de loisirs, etc...),
- le Conseil Départemental envisage aussi un projet "Collèges ouverts" avec classe le matin et activités sport-culture-loisirs l'après-midi dans les établissements volontaires.

Informations détaillées sur <https://essonne.franceolympique.com/art.php?id=78812>

Nous invitons les associations intéressées à s'inscrire dans les dispositifs portés et/ou coordonnés par les collectivités territoriales et qui associent également l'Education nationale. Les collaborations préexistantes des comités et clubs avec l'USEP et l'UNSS ont pu éprouver régulièrement les approches éducatives complémentaires de l'école.

👉 Campagne Soutiens ton club

Soutiens ton club
3 929 clubs inscrits
206 356,48 euros de dons



Soutiens ton club

Aidez le club sportif de votre choix !
Il en a besoin !
Faites un don déductible d'impôts sur

soutienstonclub.fr

Dans le contexte de crise sanitaire actuel, les acteurs du sport se mobilisent pour aider les clubs sportifs. Avec le soutien du ministère des Sports, la Fondation du Sport Français, le Comité National Olympique et Sportif Français, le Comité Paralympique et Sportif Français, l'Agence Nationale du Sport et les associations représentant les collectivités locales, lancent l'opération solidaire « **Soutiens Ton Club** », une plateforme de dons au bénéfice des clubs sportifs. Les clubs sportifs sont très impactés par la crise sanitaire actuelle et les conditions dans lesquelles la reprise pourra s'opérer restent incertaines. Lieux de pratiques sécurisés, vecteurs de valeurs communes, espaces d'épanouissement individuel et collectif, les clubs sont un pilier de la société française dont ils participent à l'équilibre. Le principe de l'opération est simple : créer un fonds de solidarité nationale sur la

plateforme <http://www.soutienstonclub.fr> au bénéfice de tous les clubs fédérés et l'approvisionner en lançant un appel aux dons fléchés auprès de leurs adhérents et soutiens, entreprises ou particuliers. Dans ce cadre, afin de renforcer la solidarité, un prélèvement de 10% sur les dons effectués, sera redistribué aux clubs les plus en difficultés, sur la base de critères objectifs. L'ensemble des clubs sportifs constitués sous la forme d'association affiliée à une fédération agréée, est éligible à cette opération, de même que les centres de formation agréés des clubs professionnels, quelle que soit leur structure de rattachement. L'opération ouvre aux particuliers et entreprises donateurs des clubs sportifs la possibilité de bénéficier des déductions fiscales selon les dispositions prévues par la loi et ce dans un cadre totalement sécurisé.



CDOS
ESSONNE

ACTUALITÉ CDOS ET COMITÉS

👉 Label Terre de Jeux



Depuis le 7 mars dernier, le CDOS appartient à la communauté Terre de Jeux 2024 grâce à l'obtention du label Terre de Jeux, décerné par le COJOP Paris 2024. Être Terre de Jeux 2024 c'est bénéficier d'une identité spécifique, et dans le cas des Comités Olympiques Territoriaux, Régionaux ou Départementaux, un accompagnement dans la communication et les projets, avec des documents d'information et des outils de communication pour associer le mouvement sportif départemental, et porter le projet olympique dans le département à l'attention du grand public, et de tous les acteurs intéressés. La démarche s'inscrit dans le rôle d'animateur local du CDOS, et plus encore dans cette période de dé-confinement, avec le retour des enfants à l'école, des clubs dans la reprise de leurs activités...

👉 Sport éducation olympisme Paris 2024



Semaine olympique et paralympique 2020, du 3 au 7 février.

Pour le premier temps fort de l'année de cet axe thématique, le CDOS s'est mobilisé sur toute cette semaine en proposant une animation sous forme d'exposition sur l'olympisme, ses symboles et valeurs, à



l'occasion de **4 journées multisports avec l'USEP** à Breuillet, Etréchy, Grigny et Villebon/Yvette, avec les CD badminton, tennis, tennis de table, volley ball, et la présence d'Ambassadeurs du sport du Conseil Départemental : Vincent Boury, Anaïa Istil, Lauriane Lamperim, Naïm Mokhfi. Les enfants ont pu s'initier à ces pratiques, découvrir l'olympisme, composer une mosaïque en clin d'œil à Paris 2024... Les valeurs et les contenus transmis visent à leur donner des clés de compréhension des différentes pratiques, à la découverte de disciplines sportives variées et à les sensibiliser aux JOP.

Pour les classes olympiques : programmation spécifique sur cette semaine où l'essentiel du socle de connaissances a été dispensé avec une approche sportive, ½ journée de pratique ou d'animation quotidienne et visite de l'Ambassadrice du sport du Conseil départemental : Alexandra Recchia (Karaté à Bures/Yvette), ainsi que de Michaël Jeremiasz (Tennis handisport à Villebon/Yvette).

Semaine Génération 2024 au lycée Hôtelier Château des Coudraies à Etolles : il s'agissait d'un temps fort académique, la semaine a été axée sur l'apprentissage de la natation, un quiz sur l'exposition « En route vers Paris 2024 », des forums d'échanges sur l'alimentation, le double projet des sportifs... La journée du mercredi s'est clôturée par un temps consacré à la remise des diplômes label Génération 2024 et à l'expression des partenaires institutionnels.

Ces temps forts en cours d'année scolaire sont récurrents jusqu'aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, et les principales caractéristiques de la candidature ont pu être présentés et discutés avec les élèves.

Directeur de la publication : Pierre-Philippe BUREAU

Rédacteurs : Martial TOURNIER

Montage technique : Stéphanie YANG

**Vous pouvez nous faire parvenir vos articles à l'adresse suivante
essonne@franceolympique.com**

COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE L'ESSONNE

Maison Départementale des Comités Sportifs 62bis Boulevard Charles de Gaulle 91540 MENNECY

Tél. 01.60.78.27.58 ✦ essonne@franceolympique.com ✦ <http://essonne.franceolympique.com>

SIRET : 33212743000038 ✦ Association régie par la loi 1901 sous le n°02/01474

